

Tarifs 2025

applicables à compter du 1^{er} janvier 2025

1 – SALLE PANTIGNY (RDC, étage et derrière)

Réservation	RDC PANTIGNY	Etage PANTIGNY	Derrière PANTIGNY
ASSOCIATIONS de CRAON	GRATUIT		
ASSOCIATIONS territoire CCPC et AUTRES LOCATAIRES	110 €	55 €	12 €

> Réduction de 50 % en cas d'utilisation de la salle pour vin d'honneur ou autres manifestations ne dépassant pas la ½ journée et permettant une location de la salle en soirée.

> GRATUIT pour les partis politiques et les syndicats

> GRATUIT pour les associations lorsque l'accueil ne peut pas se faire à l'espace Boris Vian.

2 – EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terrain + installation (vestiaires...) par jour	100 €
Salles sportives à la journée	127 €
Salles sportives à la ½ journée	53 €
Salle sportive à l'heure	21 €

3 – INDEMNISATION NETTOYAGE

Salle du Mûrier	200 €
RDC Salle Pantigny	100 €
Etage Salle Pantigny	50 €
Terrain sportif et installation	100 €
Salle de sport	100 €

4 – SALLE des FETES du MÛRIER

LOCATAIRES	RESERVATIONS	CUISINE		
		SANS	AVEC	
ASSOCIATIONS DE CRAON	1 ^{ère} réservation : 1 ^{er} jour	GRATUIT		
	2 ^{ème} jour si 2 jours consécutifs	134 €	165 €	
	2 ^{ème} réservation et +	Vin d'honneur	53 €	64 €
		Journée entière	134 €	165 €
	2 jours consécutifs	204 €	235 €	
ASSOCIATIONS PAYS DE CRAON	Vin d'honneur	158 €	202 €	
	Journée entière	409 €	509 €	
	Week-end ou 2 jours consécutifs	612 €	714 €	
AUTRES	Vin d'honneur	209 €	272 €	
	Journée entière	546 €	679 €	
	Week-end ou 2 jours consécutifs	818 €	953 €	
MISE EN PLACE DES GRADINS (à partir de 150 personnes)		150 €		

> Réduction de 50 % en cas d'utilisation de la salle pour vin d'honneur ou autres manifestations ne dépassant pas la ½ journée et permettant une location de la salle en soirée.

> GRATUIT pour les associations qui organisent des manifestations ouvertes à tous, à but non lucratif et d'intérêt général.

5 – ESPACE LE PRÉ 9

LOCATAIRES	RESERVATIONS	TARIFS
ASSOCIATIONS DE CRAON	1 ^{ère}	GRATUIT
	2 ^{ème}	200 €
ASSOCIATIONS TERRITOIRE PAYS DE CRAON		250 €
AUTRES OCCUPANTS		300 €
JOUR SUPPLÉMENTAIRE DE LOCATION		50 €
MISE EN PLACE DES TAPIS → salle entière		100 €
→ ½ salle		50 €

> La mise en place de matériels ou dispositifs divers (tables, chaises, podiums, autres...) par le personnel communal sera chiffrée précisément en fonction de la demande et des possibilités. L'ensemble du coût sera répercuté au demandeur (temps de travail des agents, locations éventuelles...).